

PROVINCE DE QUEBEC

MRC DE LA MATAPÉDIA

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

**DÉCISION SUR UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE**

Avis de ce qui suit est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sayabec :

QU'IL y aura séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec le mardi 9 juillet 2019 à compter de 19 h 30 au centre communautaire de Sayabec, situé au 6, rue Keable à Sayabec ;

QU'AU cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro DPDRL190008 de monsieur Rock Lévesque.

Nature de la demande :

Le propriétaire désire déroger du règlement de zonage 2005-04 avec son projet d'agrandissement de garage à l'article 7.7.4. Il désire agrandir un garage datant de 1950 avec une superficie de $\pm 73.19\text{m}^2$. Cet agrandissement, en direction nord vers la marge de recul arrière, sera de l'ordre de $\pm 35.14\text{m}^2$ soit $\pm 4.27\text{M} \times 8.23\text{m} \times 5\text{m}$ de hauteur.

Raison de la demande :

Cette demande est faite afin de corriger une erreur que le propriétaire a transmise dans la précédente demande #DPDRL180075. Le propriétaire désire agrandir son garage pour pouvoir y entreposer plus. Son projet d'agrandissement dérogerait de $\pm 33.33\text{m}^2$.

Identification du site concerné :

22, rue St-Antoine à Sayabec

QUE tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À SAYABEC, CE 20 JUIN 2019



Joël Charest
Directeur général et secrétaire-trésorier